



Le développement durable :
Se prendre en main...
Aujourd'hui pour demain



Fiche verte 3

LA FAUNE PRÉSENTE À SAINT-LAZARE



PARTAGER NOTRE TERRITOIRE



LES ANIMAUX SAUVAGES COMMUNS À SAINT-LAZARE



LES ANIMAUX SUR LA ROUTE



LA PROTECTION DE LA FAUNE



Service de l'environnement
ville.saint-lazare.qc.ca
enviro@ville.saint-lazare.qc.ca
1960, chemin Sainte-Angélique,
Saint-Lazare (Québec) J7T 3A3
450 424-8000, poste 248



PARTAGER NOTRE TERRITOIRE AVEC LES ANIMAUX SAUVAGES

La Ville de Saint-Lazare, loin d'être un centre-ville ou une banlieue de l'ouest de l'Île, s'étale sur une superficie principalement boisée de 67 km². Les vastes boisés et milieux humides se trouvant sur notre territoire abritent une faune et une flore très diversifiées qui contribuent à maintenir notre environnement sain et équilibré. Il est donc tout à fait normal d'apercevoir à l'occasion des animaux sauvages comme des chevreuils, des coyotes, des renards, des rats laveurs, des mouffettes, des pékans et parfois même des orignaux ou des ours.

CONSEILS POUR MIEUX VIVRE AVEC LES ANIMAUX SAUVAGES

- 1) Fermez adéquatement tous les accès au bâtiment et bloquez toutes les ouvertures avec du grillage métallique.
- 2) Évitez à tout prix de nourrir les animaux sauvages ou errants afin qu'ils ne deviennent dépendants des humains et développent des comportements inopportuns.
- 3) Ne laissez pas de nourriture pour animaux domestiques à l'extérieur de la maison et rendez les mangeoires pour les oiseaux inaccessibles aux autres espèces.
- 4) Nettoyez les amas de matériel, de bois et de bûches qui pourraient servir d'abris. Rendez inaccessible le dessous des balcons ou des cabanons à l'aide de grillage pour éviter que les mouffettes et les marmottes ne s'y installent.
- 5) Munissez vos contenants à déchets de couvercle pour éviter d'attirer les animaux!
- 6) Protégez le bas des arbres à l'aide d'un cylindre de grillage d'une hauteur de 50 cm, dont une partie d'une dizaine de centimètres sera enfouie dans le sol.



LES ANIMAUX SAUVAGES COMMUNS À SAINT-LAZARE

1) PIC BOIS

Présent dans la région, il n'est pas rare de voir un pic bois qui pioche sur une maison. Il est important de décourager le comportement aussitôt que possible. Pour y arriver, vous pouvez installer une effigie d'un oiseau de proie tels un hibou ou une buse. Accrochez des bandes réfléchissantes ou des assiettes en aluminium près du trou. Recouvrez le trou d'un grillage métallique temporaire. Dès que possible, réparez le trou pour ne pas attirer d'autres pics bois.



2) COYOTES

Attirés par la nourriture, il est donc possible d'en apercevoir un à l'occasion dans la région. Les secteurs boisés et les champs, comme le secteur ouest de la côte Saint-Charles, sont des endroits plus propices pour ces animaux.

Nous vous demandons donc de demeurer vigilants en tant que citoyen face à ces animaux sauvages, qui soit dit en passant, doivent le rester. Ne tentez jamais d'appivoiser un coyote en lui offrant de la nourriture. Chassez-les de votre propriété en faisant du bruit pour les effrayer.



450 424-8000, poste 248



ville.saint-lazare.qc.ca



enviro@ville.saint-lazare.qc.ca

3) CERFS

La multiplication des sites de nourrissage en bordure de chemin attire le cerf dans la région. De plus, cette activité est à l'origine de nombreuses plaintes des citoyens qui assistent, impuissants, au broutage excessif de leurs haies, de leurs plantes ornementales et de leurs cultures en raison du nourrissage pratiqué sur l'ensemble du territoire. Cette pratique peut sembler légitime, mais les aliments généralement offerts aux cerfs via le nourrissage artificiel sont inadéquats lorsqu'ils sont ingurgités en grande quantité et sont susceptibles de provoquer des problèmes de santé chez certains individus et même causer leur mort.

Le cerf



4) DINDONS SAUVAGES

On peut apercevoir des dindons sauvages partout sur le territoire!

Ces oiseaux préfèrent un lieu comportant plusieurs sortes d'habitats tels que les champs, les friches et les boisés donc il n'est pas surprenant que nous les retrouvions dans la section de la ville où les terres agricoles sont nombreuses.

Le dindon sauvage



5) PÉKANS

Les pékans constituent une partie importante de notre faune indigène. Ils ne représentent d'aucune manière une menace pour les humains. Les espèces fauniques indigènes, comme le pékan, bénéficient d'une protection prioritaire afin de préserver un équilibre essentiel au maintien de la biodiversité. Les animaux domestiques circulant librement dans la nature ont plutôt tendance à perturber cet équilibre. Il est donc essentiel que les citoyens agissent de façon responsable en gardant leurs animaux domestiques à l'intérieur, en particulier la nuit.

Le pékan



6) MOUFETTES RAYÉES

La mufette est un animal nocturne qui s'adapte à presque tous les types de milieux. Elle a particulièrement su tirer profit des régions agro-forestières et semi-urbaines, où elle trouve abri et nourriture en abondance. C'est un omnivore qui se nourrit à peu près de tout : insectes (dont les abeilles), vers, araignées, couleuvres, grenouilles, petits rongeurs, oisillons et oeufs, fruits, noix, maïs, charogne et déchets.

Pour éloigner les mufettes :

- Arrosez leur cachette avec de l'eau
- Faites du bruit
- Utilisez des produit répulsif maison et naturel, mélangez simplement quelques cuillères de moutarde forte, comme de la moutarde de Dijon, dans un contenant rempli d'eau et vaporisez fréquemment de petites quantités de ce répulsif sur votre terrain.

La mufette rayée



SUR LA ROUTE



Au Canada, les collisions avec la faune représentent environ 1,6 % du total des collisions (cette proportion étant considérablement plus élevée sur certaines routes à trafic élevé et traversant des zones boisées). La Ville de Saint-Lazare ayant de nombreuses zones boisées, il n'est pas rare de voir les animaux en bordure des routes, inconscients du danger. La Ville de Saint-Lazare invite les résidents à la prudence, en particulier au crépuscule ou à l'aube, lorsque la visibilité est réduite, afin de diminuer le nombre de collisions des véhicules avec les animaux, sauvages ou domestiques. Vous serez ainsi également plus vigilant et attentif aux piétons !



PROTECTION DE LA FAUNE

Pour contacter un agent de la protection de la faune, vous pouvez rejoindre le bureau du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Bureau local de Salaberry-de-Valleyfield
640, rue Cardinal
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 0A8
Téléphone : 450 370-3024
Télécopieur : 450 370-3026

Source :

<http://www.mffp.gouv.qc.ca/faune/securite/animaux-importuns/solutions.jsp>